

# Prévention des violences

## Réunion du 15 décembre 2021

**Présents** : Lisa AUBRY, Pascal AUBRY, Jade BOUTANT, Laurence LANGER, Laura LE MAREC, Quentin LEPORTIER, Hélène RUHLMANN, Benoit VASSELIN

**Excusés** : Damien PERNOT, Jérôme PRIGENT

### Ordre du jour

<b>1. Objectif de la réunion</b> .....	<b>2</b>
<b>2. Introduction et tour de table</b> .....	<b>2</b>
<b>3. Points abordés</b> .....	<b>2</b>
Démarche globale de la Ligue .....	2
Périmètre du « Colosse aux pieds d'argile ».....	2
Possibilités pour la Ligue de s'appuyer sur le Colosse .....	3
Actions de prévention.....	3
Formation des référents .....	3
Formation des encadrants (formateurs, entraîneurs, arbitres) .....	3
Plateforme de signalement .....	3
Autres plateformes de signalement .....	4
Financement des actions .....	4
Communication.....	4
Réseaux sociaux et jeu en ligne .....	5
<b>4. Suite à donner</b> .....	<b>5</b>

La réunion a lieu en visioconférence, la séance est ouverte à 20h45.

# 1. Objectif de la réunion

L'objectif de la réunion est de partager avec l'association « le Colosse aux pieds d'argile » les projets de la Ligue en matière de prévention des violences, et voir pour quelles actions et dans quelle mesure la Ligue pourrait s'appuyer sur le Colosse.

# 2. Introduction et tour de table

Quentin LEPORTIER est intervenant de l'association le Colosse en Bretagne.

# 3. Points abordés

## Démarche globale de la Ligue

La démarche de la Ligue est la bonne : être intolérante à toutes les formes de violences, qui doivent être considérées de manière globale.

La mise en place des référents est une idée intéressante, déjà mise en place dans d'autres cadres (par exemple chez les pompiers) car elle permet aux différents acteurs (victimes, témoins et agresseurs) d'avoir un point de contact.

## Périmètre du « Colosse aux pieds d'argile »

« L'association a pour missions la sensibilisation et la formation aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement en milieu sportif ainsi que l'accompagnement des victimes »

L'association compte aujourd'hui 21 salariés.

Initialement centrée sur les violences sexuelles dans le sport, le Colosse ne se focalise pas spécifiquement sur les formes de discrimination mais travaille avec tout un réseau d'associations complémentaires (France Victimes, e-Enfance, centre d'information des femmes et des familles pour les violences conjugales, ...).

Le périmètre de l'association ne se limite donc pas seulement aux violences sexuelles, elle s'intéresse à toutes les formes de violences physiques et verbales, psychologiques (pressions des parents, des encadrants mais aussi entre les jeunes) et s'inscrit dans une stratégie globale de lutte contre les violences.

L'appui sur le Colosse ne doit pas être exclusif : l'appui sur des associations dédiées à certaines violences (par exemple la LICRA) est complémentaire.

Le Colosse intervient aujourd'hui dans des milieux non strictement sportifs ou culturels (pompiers, gendarmes, théâtre) : le tronc commun des formations peut fonctionner dans de multiples domaines, et un échange est nécessaire pour connaître les spécificités du domaine d'intervention (les échecs) et notamment les échecs en ligne (messages, cyber-harcèlement, ...).

# Possibilités pour la Ligue de s'appuyer sur le Colosse

Il est possible de s'appuyer sur le Colosse pour plusieurs types d'actions.

## Actions de prévention

Des interventions sont possibles sur le harcèlement, le cyber-harcèlement, les violences de manière générale

- auprès des jeunes : une heure et demie de sensibilisation sur le harcèlement sexuel, réseaux sociaux; infractions avec mises en situation, échanges et questions) ;
- auprès des adultes (parents, encadrants, bénévoles) : deux heures de sensibilisation et d'échanges.

Les interventions se font sans mélanger les publics jeunes et adultes pour faciliter la libération de la parole (coût forfaitaire : 500€ en présentiel, 350€ en visio, jusqu'à 300 personnes).

La prévention des parents est toujours délicate car les parents peuvent se sentir jugés dans l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants.

Le cadre idéal des actions de prévention est celui des stages de type Pôle Espoir.

## Formation des référents

Il semble possible de s'appuyer sur le Colosse pour former des référents. Les formations en présentiel durent une journée, par groupe de 30 personnes maximum, avec un coût forfaitaire de 1200€ (pas de contractualisation nécessaire, l'adhésion au Colosse est comprise dans la formation).

Il est également possible de faire ces formations en distanciel (sur Zoom, en favorisant le travail en groupe et l'interactivité, en soirée ou le week-end), mais la forme présentielle doit être privilégiée pour favoriser les échanges entre les participants.

Les formations ne sont ni qualifiantes ni diplômantes (simple délivrance d'une attestation).

## Formation des encadrants (formateurs, entraîneurs, arbitres)

L'intégration de modules dédiés à la prévention des violences dans les formations existantes de la Fédération (Arbitrage, DIFFE, DAFFE, DEFFE) ne peut se faire qu'en travaillant étroitement avec les instances fédérales (interventions possibles par une personne de la Fédération préalablement formée ou par un intervenant du Colosse).

Un des objectifs du groupe de travail est d'intégrer deux heures sur la prévention des violences dans toutes les formations de la Fédération.

Note : certains sujets sont identifiés comme des besoins communs aux formations des référents et des encadrants (identification des violences, repérage des changements de comportement chez les victimes, ...).

S'il est une première étape nécessaire, le contrôle d'honorabilité mis en place par la Fédération ne remplit pas les rôles attendus en matière de prévention (notamment car il ne concerne que les licenciés du club, pas les intervenants des autres clubs, ni les parents et les accompagnateurs).

## Plateforme de signalement

La plateforme du Colosse (récemment créée) est ouverte à tous (bouton « signaler une violence en ligne » sur le site web du Colosse).

Les témoignages ne sont pas anonymes.

Le Pôle d'Accompagnement aux Victimes (PAV, trois personnes dont un psychologue et un ancien gendarme) évalue les demandes et les traite.

Les aspects psychologiques sont toujours pris en compte avant les aspects judiciaires.

Le recueil de la parole est difficile à plusieurs égards :

- difficulté pour les victimes d'identifier leur statut de victime par méconnaissance. Il est nécessaire d'identifier certains agissements comme des violences par des actions de prévention (note : l'identification des violences est nécessaire non seulement pour les victimes mais aussi pour les agresseurs) ;
- difficulté d'expression des violences rencontrées une fois identifiées par les victimes pour des raisons psychologiques, des amnésies post-traumatiques (les victimes d'agressions sexuelles mettent en moyenne 12 ans avant d'en parler), ... Il est nécessaire de proposer une structure de confiance pour le recueil de la parole ;
- difficulté de signalement par les victimes et par les tiers par crainte de suites judiciaires non souhaitées.

Trois niveaux d'action sont envisageables suite à un signalement : judiciaire, administratif, fédéral. Des personnes peuvent ainsi être sanctionnées par une fédération avant que des faits soient jugés ou bien non sanctionnés par la justice (par exemple prescrits).

La loi oblige le signalement judiciaire pour les agressions des victimes mineures dès que constatation de faits répréhensibles par la loi, que la victime ait donné son accord ou non

La mise en place d'une plateforme de signalement propre à la Ligue ou même aux échecs (au niveau fédéral) est hors d'atteinte car nécessite des prérequis trop importants, notamment dans la formation des personnes chargées du recueil des signalements.

## **Autres plateformes de signalement**

D'autres plateformes de signalement sont également disponibles :

- la plateforme Pharos (Plateforme d'Harmonisation, d'Analyse, de Recoupement et d'Orientation des Signalements) de la gendarmerie ;
- le 3018, numéro national pour la lutte contre les cyber-violences ;
- le CRIAVS (Centre de Ressources pour Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles) accompagne les agresseurs et auteurs.

## **Financement des actions**

Il est possible de solliciter l'aide des collectivités territoriales, le mouvement olympique, ... (contacter le directeur administratif de Colosse pour plus de renseignements).

L'AFDAS (opérateur de compétences des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement, cf <https://www.afdas.com/connaitre/missions-et-organisation>) peut également être sollicité.

Il n'est pas possible d'utiliser les Comptes Professionnels de Formation (CPF) pour financer individuellement les actions de formation proposées par le Colosse.

## **Communication**

Les supports de communication généralistes utilisés dans les sports physiques pour prévenir les violences doivent être adaptés à la discipline échecs pour prendre en compte ses spécificités. Par exemple, le vestiaire est un cadre privilégié des agressions dans les sports physiques, il est souvent représenté dans les communications visuelles alors qu'il n'a pas d'équivalent aux échecs. A l'inverse, le temps d'analyse des parties, spécifiques aux échecs, sont des moments importants d'échange un-à-un qui faut prendre en compte.

Il est possible d'utiliser directement les supports de communication du Colosse ou adapter ces supports pour répondre à des besoins spécifiques de certaines disciplines.

## **Réseaux sociaux et jeu en ligne**

Les réseaux sociaux et les plateformes de jeu en ligne (qui ont pour certains les principales caractéristiques des réseaux sociaux comme les messageries instantanées et asynchrones) sont devenus des terrains d'approche privilégiés par certains agresseurs (en créant notamment un lien intime avec les potentielles victimes).

Les signalements sur les réseaux sociaux et les plateformes de jeu en ligne doivent être faits sur les plateformes.

## **4. Suite à donner**

- Synthèse des notes de la réunion pour affichage sur le site web de la Ligue
- Débriefing de la réunion par le groupe de travail
- Programmation des actions concrètes

La séance est levée à 22h50.